Magasiniers des bibliothèques nous sommes…

Ignorés, méprisés, sous-payés

En 2009, le ministère de l'Enseignement supérieur nous promettait de revaloriser les primes, requalifier les emplois et augmenter les promotions.

En 2011, il laissait entendre que la réforme de la catégorie B permettrait une augmentation importante du taux de promotion de C en B.

Mais nous n'avons rien vu venir. Et la dernière réforme de la grille indiciaire de la catégorie C de février 2014, imprégnée par la politique d'austérité du gouvernement, ne compense même pas les pertes de pouvoir d'achat subies ces dernières années et très durement ressenties par les magasiniers.

Pour répondre à l'urgence sociale et lutter contre le démantèlement du service public, il faut une véritable revalorisation de la catégorie C, financée par une plus juste répartition des richesses.

Exploités sans être reconnus

Nous sommes de plus en plus nombreux à exercer des fonctions et des responsabilités relevant de la catégorie B pour un salaire de catégorie C.

L'écart « *grade/fonction* » est tel qu'il devient quasiment impossible pour un agent chargé de simples « *tâches de magasinage* » d'être inscrit sur la liste d'aptitude, voire au tableau d'avancement, alors qu'y figurer devrait relever d'un déroulé normal de carrière.

La plupart des magasiniers proposés par l'administration pour le TA 2014 accomplissaient des fonctions de B, voire de A (secrétariat, informatique, comptabilité, encadrement…).

À cela s'ajoute qu'avec quatre grades, avancer dans la carrière relève du parcours du combattant et permet à l'état de réaliser de substantielles économies sur notre dos.

Le SNASUB-FSU revendique :

- **le dégel du point d'indice,** sa revalorisation et sa réindexation sur les prix ;
- **la refonte de l'ensemble de la grille indiciaire de la fonction publique**, débutant pour les catégories C à 1700 € net par mois et l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire ;
- **la requalification massive des emplois de magasiniers en BAS**, s'inscrivant dans une revalorisation globale de toute la filière des bibliothèques ;
- **un déroulement de carrière linéaire** permettant à chacun d'arriver à l'indice terminal de son corps et, dans l'immédiat, **la suppression des deux premiers grades de magasinier** et un reclassement de tous les collègues dans les deux grades supérieurs revalorisés ;
- **un rythme unique**, identique pour tous, **d'avancement d'échelon** ;
- **une gestion transparente des carrières** fondée sur des barèmes, prenant en compte pour les promotions l'ancienneté, l'âge, la proximité de la retraite ;
- pour les mutations, **l'interdiction du profilage insidieux des postes et de la présélection arbitraire des postulants** par les établissements ;
- **le maintien de la gestion nationale et du caractère interministériel** de la filière bibliothèques.

Le SNASUB-FSU porte haut et fort **la voix des personnels,** les soutient dans les CAP et défend leurs revendications.

VOTEZ ET FAITES VOTER

POUR LES CANDIDAT-E-S DU **SNASUB-FSU**